



POUR LA RÉUNION DU 2018/10/23 | **SYNTHÈSE ET AVIS** D'INSCRIPTION DE MOTION

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> CONSEIL D'ADMINISTRATION | <input checked="" type="checkbox"/> MAGE-UQAC |
| <input type="checkbox"/> CONSEIL CENTRAL | <input type="checkbox"/> S.A.G.E. |
| <input type="checkbox"/> COMITÉ EXÉCUTIF | <input type="checkbox"/> C.R.I.S.E |
| <input checked="" type="checkbox"/> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | <input type="checkbox"/> RÉUNION EXTRAORDINAIRE |

RESPONSABLE DU DOSSIER : ÉRIKA ST-ARNAULD, V.-P. AUX AFFAIRES FINANCIÈRES

POINT À L'ORDRE DU JOUR :

ÉTATS FINANCIERS ET SIGNATAIRES

POINT # 6.1.

SYNTHÈSE DU DOSSIER :

CONSIDÉRANT que selon nos Statuts et règlements l'Assemblée générale doit prendre acte des rapports financiers de la corporation (article 41, alinéa 1 point g);

CONSIDÉRANT que les états financiers du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 ont été adoptés en conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que les rapports financiers doivent être ratifiés par deux administrateurs nommés par l'assemblée générale afin de les envoyer au gouvernement;

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

DOCUMENT(S) ANNEXÉ(S)

DOCUMENT(S) À VENIR

OBJECTIF(S) RECHERCHÉ(S) :

- ADOPTION
- AUTORISATION
- AVIS
- DISCUSSION
- RECOMMANDATION
- INFORMATION
- NOMINATION
- MANDAT
- VOIR RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION(S) OU AVIS

Le conseil d'administration recommande l'adoption des propositions suivantes :

Il est **RÉSOLU** que soient adoptés les états financiers de MAGE-UQAC pour l'année financière 2017-2018 tels que présentés.

Il est **RÉSOLU** que soient mandatés Keven Desgagné, président et administrateur du MAGE-UQAC et Érika St-Arnauld, v.-p. aux affaires financières et administratrice du MAGE-UQAC afin de signer la copie officielle des états financiers de l'année 2017-2018 de l'organisation.

AVIS PRÉPARÉ PAR

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET TECHNICIENNE EN BUREAUTIQUE

LE

2018/10/03

POSTE

DATE